

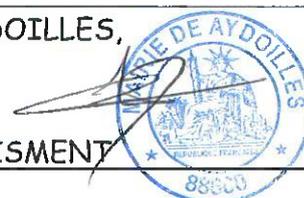
**MAIRIE D'AYDOILLES**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
LE MARDI 22 MARS 2022 à 20H30  
dans la salle de la Mairie.**

N° de délibération	Objet	Domaine	Code matière
12/2022	Renouvellement de la convention d'aide aux temps libres sur fonds locaux de la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges pour l'année 2022	Autres domaines de compétences	9.1.3
13/2022	Adhésion à la mission mutualisée RGPD proposée conjointement par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territorial des Vosges et celui de Meurthe et Moselle, et désignation d'un délégué à la protection des données (DPD)	Libertés publiques et pouvoir de police	6.4
14/2022	Location de chasse lot n°2 sur le territoire de Méménil : autorisation de signature à madame le Maire de Dompierre	Domaine de compétences par thèmes	8.8.4
15/2022	Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3 - I - 1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984)	Fonction publique	4.2.1
16/2022	Participation financière au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans les Vosges	Finances locales	7.6.1
17/2022	Ouverture anticipée de crédits en investissement	Finances locales	7.1.1.2
Questions et informations diverses			

Le Maire d'AYDOILLES,

Stéphane CHRISMENT



4, rue de la Mairie - 88600 AYDOILLES

Tél. : 03 29 65 78 79 - Fax : 03 29 65 76 44 - Courriel : Aydoilles-vosges@wanadoo.fr